

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI LE 4 MARS 2024 À 19 HEURES 30.**

Citoyen(s) présent(s) : 2

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Présences : Hélène Campbell  
Justin Raymond  
Poste vacant

David Gasser  
Jean Asnong  
Patricia Rachofsky

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 : 30 heures.

**2024-03-031 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée.

**Ouverture de la séance**

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Période de questions**

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024.

2.2 Correspondance.

**Administration et finances**

3.1 Choix du lettrage du garage municipal.

3.2 Demande de participation financière de l'association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi.

3.3 Nomination du maire suppléant.

3.4 Nomination d'un membre du conseil pour la signature des effets bancaires.

3.5 Réception du budget du service incendie par la Municipalité de Saint-Armand.

3.6 Adoption du rapport annuel de l'an 7 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

**Engagement de crédits (dépenses)**

5.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.

**Inspection et urbanisme**

6.1 Rapport d'inspection du mois de février 2024.

6.2 Dossier Lyne Lamontagne concernant la démolition du bâtiment accessoire au 15 octobre 2024.

### **Voirie et hygiène**

7.1 Changement de la programmation de la taxe d'accises 2019-2023.

7.2 Demande de partenariat à la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge pour un manœuvre de voirie.

### **Loisirs, culture et vie communautaire**

8.1 Demande de remplacement du chalet des loisirs informations supplémentaires.

8.2 Demande de participation financière par la Ville de Bedford pour la Fête Nationale.

8.3 Démantèlement des modules de jeux désuets.

8.4 Mandater un architecte pour la conception des plans et devis pour le chalet des loisirs.  
Varia

Période de questions

Levée de la séance

### **Adopté**

#### **2024-03-032 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024**

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 février 2024 tel que rédigé.

### **Adopté**

#### **2024-03-033 Choix du lettrage du garage municipal.**

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le croquis et le choix du lettrage pour le garage municipal.

### **Adopté**

#### **2024-03-034 Demande de participation financière de l'association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi.**

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un chèque au montant de 150.00\$ à l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi.

### **Adopté**

#### **2024-03-035 Nomination du maire suppléant.**

Il est proposé par Monsieur David Gasser, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Madame Hélène Campbell à titre de mairesse suppléante.

### **Adopté**

#### **2024-03-036 Nomination d'un membre du conseil pour la signature des effets bancaires.**

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Monsieur Justin Raymond comme troisième signataire des effets bancaires. Le maire Monsieur Martin Bellefroid et la directrice générale Madame Lucie Riendeau étant déjà nommé en tant que signataires.

### **Adopté**

**2024-03-037 Réception du budget du service incendie par la Municipalité de Saint-Armand.**

Considérant la réception du budget du service incendie par la Municipalité de Saint-Armand en février 2024;

Considérant que ce budget doit être reçu en novembre afin d'intégrer la part de la Municipalité à notre budget;

Considérant que les membres du conseil de la municipalité de Pike River veulent qu'une rencontre avant l'adoption du budget afin d'en connaître les détails lors de l'élaboration de celui-ci.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accusé-réception du budget incendie de la Municipalité de Saint-Armand.

**Adopté**

**2024-03-038 Adoption du rapport annuel de l'an 7 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

ATTENDU que le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1 juillet 2016;

ATTENDU que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU que pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte cinq (7) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique), DSI-2003 et DSI-2003 (véhicule). Un huitième onglet est ajouté au rapport des municipalités qui comportent un service de sécurité incendie : Accident-Incident de travail ;

ATTENDU que le rapport annuel de 2023 année 7 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Armand;

ATTENDU que la municipalité de Pike River a pris connaissance du rapport d'activités annuel de 2023 année 7;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité de Pike River adopte le rapport d'activités annuel de 2023 année 7 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

**Adopté**

**2024-03-039 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.**

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la liste de comptes ci-dessous décrite.

5657	Adams Excavations	Chemins d'hiver	25 500.01
5674	Bugyi Stephen	Rembour activités enfants	150.00
5659	Denicourt Migué	Certificat localisation garage	1 092.26
5660	Flexcom	Internet et téléphonie	227.44
5661	Formule Municipale	Reliure 4 anneaux	109.23
5662	Gestim Inc.	Service d'insp. Fact/17déc.,20 jan	528.89

5662	Gestim Inc.	Service d'insp. Fact/21jan.,17fév	1 878.52
5663	Municipalité de St-Armand	Rapport d'intervention incendie	1 206.41
5664	Muni. Stanbridge-Station	Compens. eaux usées 2024	1 944.00
5665	Papeterie Cowansville	Papier blanc, papier carte aff.	211.50
5666	Techno-Contrôle	Inspection extincteurs portatifs	45.99
5667	Uniformes Beaudin	Manteau imperméable	126.47
5668	Ville de Bedford	Pesée recyclage verre	38.44
5673	Matrec	Ordures, recyclage, compost	8 006.89
5675	RIGMRBM	Enfouissement	888.04
		<b>Total :</b>	<b>41 954.09</b>

#### **Payables 2023**

5672	Ville de Bedford	Compteurs d'eau	2 075.70
5671	Solution Burotic 260	Entretien photocopieur	661.85
5670	Lucie Riendeau	Petite caisse	323.53
5669	Mun. Stanbridge Station	Chemin Saint-Henri	99 278.00
		<b>Total</b>	<b>102 339.08</b>

#### **Payables en ligne**

Bell Mobilité	I pad du maire	98.05
Desj. Sécurité financière	Assurances collectives	650.94
Hydro Québec	Éclairage de rue	340.74
L'Homme et Fils	Quincaillerie	137.95
Visa Lucie	Poste Canada frais	572.59
Visa Lucie	Humidificateur	407.55
Vis Bruno	Essence	140.00
D.A.S. Fédérales	Impôt, RPC et Ass. Emploi	1 018.06
D.A.S. Provinciales	Impôt, RRQ, FSS, RAP et CNESST	3 145.76
CARRA	Régime de retraite des élus	
Pétrole Dupont	Nettoyage fournaise, huile	2 445.49
SAAQ	Plaque	614.56
	<b>Total</b>	<b>9 571.69</b>

**Grand total: 153 864.86**

#### **Rapport d'inspection du mois de février 2024**

Le rapport d'inspection de février a été déposé au conseil.

#### **2024-03-040 Dossier Lyne Lamontagne concernant la démolition du bâtiment accessoire au 15 octobre 2024.**

Considérant que Madame Lyne Lamontagne accepte de démolir son bâtiment accessoire (abri à bateau) au plus tard le 15 octobre 2024;

Considérant que les membres sont en accord avec cette proposition;

Par conséquent, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bâtiment accessoire soit démoli au plus tard le 15 octobre 2024 et de disposer de tous les matériaux de construction.

**Adopté**

#### **2024-03-041 Changement de la programmation de la taxe d'accises 2019-2023.**

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux numéro 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années au programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

#### **Adopté**

#### **2024-03-042 Demande de partenariat à la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge pour un manœuvre de voirie.**

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents que demande soit faite à la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge à l'effet de convenir d'un partenariat pour un manœuvre de voirie à temps partiel.

#### **Adopté**

#### **2024-03-043 Demande de remplacement du chalet des loisirs informations supplémentaires.**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le chalet des loisirs ait un design similaire à celui de la Municipalité de Saint-Ignace.

#### **Adopté**

#### **2024-03-044 Demande de participation financière par la Ville de Bedford pour la Fête Nationale.**

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 1 000.00\$ pour la Fête Nationale 2024.

#### **Adopté**

**2024-03-045 Démantèlement des modules de jeux désuets.**

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le démantèlement des modules de jeux désuets et devenus dangereux, tel que mentionné dans les recommandations de la FQM.

**Adopté**

**2024-03-046 Mandater un architecte pour la conception des plans et devis pour le chalet des loisirs.**

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Monty Architectes pour la conception des plans et devis pour le chalet des loisirs.

**Adopté**

**2024-03-047 Recommandations préliminaires pour les travaux du Chemin du Moulin**

Considérant la réception d'estimé de coûts de travaux pour le Chemin du Moulin par Monsieur Pierre Grondin de la Firme Exp.;

Considérant que les membres veulent des précisions concernant les accotements et le lignage;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale à prendre les informations nécessaires et d'en faire part au maire afin de faire un choix entre les deux estimés proposés.

**Adopté**

**2024-03-048 Demande à la firme comptable Raymond, Chabot, Grant Thornton d'apporter les correctifs aux états financiers.**

Considérant que le Chemin Saint-Henri appartient à la Municipalité de Stanbridge Station et que la Municipalité paie une contribution pour les travaux du Chemin;

Considérant que les camions incendie appartiennent à la Municipalité de Saint-Armand et que la Municipalité paie une quote-part;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents que demande soit faite à la firme Comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton d'apporter les correctifs nécessaires aux états financiers 2023.

**Adopté**

**2024-03-049 Location d'un conteneur pour le garage municipal.**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la location d'un conteneur pour la période d'avril à octobre 2024. Que le conteneur soit placé sur le terrain de la municipalité et qu'une allée de pierre sera faite à côté du garage municipal afin que le conteneur soit déplacé par la suite au garage municipal.

**Adopté**

**2024-03-050 Demande de rencontre avec le ministère des Transports.**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une rencontre soit demandée au ministère des Transports concernant le fauchage des abords de routes pour la route 202 et la route 133. Qu'une demande d'ajout d'un arrêt soit installée aux intersections des routes 202 et 133.

**Adopté**

**2024-03-051 Résolution d'appui à la résolution numéro 82-0224 de la MRC Brome-Missisquoi concernant la coupure d'effectifs policiers au poste de Brome-Missisquoi de la Sûreté du Québec.**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Pike River appui la résolution numéro 82-0224 de la MRC Brome-Missisquoi concernant la coupure d'effectifs policiers de la Sûreté du Québec.

**Adopté**

**2024-03-052 Levée de la séance**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance 22 :17 heures.

**Adopté**

---

Martin Bellefroid, maire

---

Lucie Riendeau  
Directrice générale

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance du 4 mars 2024

---

Lucie Riendeau  
Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

---

Martin Bellefroid, maire